

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité Matin

INTÉGRATION, COOPÉRATION, ALERTE PRÉCOCE... : LA CEDEAO MOBILISE LES DÉPUTÉS AUTOUR DE SA VISION 2050

La vision première des pères fondateurs de la CEDEAO, à sa création en 1975, était d'améliorer durablement le bien-être des populations ouest-africaines à travers la coopération et l'intégration économique, tout en consolidant la stabilité et le progrès du continent. C'est dans la continuité de cette ambition que la Commission de la CEDEAO a convié, le 27 avril 2026, les députés à une session d'information parlementaire consacrée à sa vision 2050. À long terme, il s'agit d'orienter les États membres vers une intégration renforcée, la consolidation de la paix et une prospérité partagée. Léon Adom Kacou, président de la commission des relations extérieures, représentant Patrick Achi, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a rappelé l'importance de cette rencontre organisée dans le contexte du cinquantenaire de l'organisation. « Ce séminaire se veut à la fois un moment de réflexion profonde et une étape importante dans la transformation de notre organisation commune », a-t-il déclaré.

Fraternité Matin

COOPÉRATION : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE GUYANA ENTRETIENNENT DÉSORMAIS DES RELATIONS DIPLOMATIQUES DE PREMIER PLAN

Le 23 avril 2026, à New York, la Côte d'Ivoire et la République Coopérative de Guyana ont officiellement établi des relations diplomatiques. Cet acte symbolique, signé au siège des Nations unies à New York, marque le début d'une coopération prometteuse entre deux économies en pleine mutation. En effet, le monde diplomatique a été témoin d'un rapprochement stratégique entre ces deux nations. Sous l'égide de la Charte des Nations unies, S.E. Mme Carolyn Rodrigues-Birkett, représentante permanente du Guyana et S.E.M. Tiémoko Moriko, son homologue ivoirien, ont paraphé un communiqué conjoint officialisant les liens entre leurs deux nations. « Portées par une volonté commune de renforcer leurs liens d'amitié et de coopération, les deux nations ont acté ce rapprochement à New York, dans le respect des principes de la Charte de l'Organisation des Nations unies », indique le communiqué de la mission de la Côte d'Ivoire aux Nations unies.

Le nouveau Réveil
LE JOURNAL DE COCOTTES NOUVOU

PARTENARIAT SÉCURITAIRE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CÔTE D'IVOIRE : VISITE HISTORIQUE DE LA MARINE AMÉRICAINE EN CÔTE D'IVOIRE

L'Amiral George M. Wikoff, Commandant des Forces Navales Américaines en Afrique, s'est rendu cette semaine à Abidjan, marquant la visite de plus haut niveau de la marine américaine dans le pays et soulignant le renforcement du partenariat de défense entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire. Au cours de son séjour, l'Amiral Wikoff s'est entretenu avec Abroulaye Fofana, Secrétaire permanent du Comité interministériel chargé de l'action de l'État en mer, afin d'évoquer l'interopérabilité et la coopération maritimes. Il a également rencontré le Général d'Armée Lassina Doumbia, Chef d'État-Major Général des Armées, pour faire avancer la coopération de défense entre les deux pays, en mettant l'accent sur la stabilité régionale et les intérêts communs dans le Golfe de Guinée. L'Amiral Wikoff s'est enfin entretenu avec le Contre-Amiral Amara Koné, Chef d'État-Major adjoint de la Marine ivoirienne, pour discuter des opérations, des exercices et de la coopération maritimes.



INSTALLATION DU BUREAU RÉGIONAL CMA-CGM, FONDS VERT CLIMAT... : QUAND LA CÔTE D'IVOIRE ATTIRE LE MONDE

Un grand coup. CMA CGM, le géant français du transport maritime et de la logistique, par ailleurs troisième armateur mondial, a choisi la Côte d'Ivoire comme siège de ses opérations africaines. Le bureau d'Abidjan devient ainsi le premier centre décisionnel régional du groupe installé directement sur le continent qui pilote les opérations pour l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe. « C'est un grand plus pour la Côte d'Ivoire (...) nous sommes très heureux de l'accueillir. Je l'encourage à nous faire confiance. Toutes les facilités lui seront offertes pour que nous puissions aller de l'avant », a déclaré le Président de la République Alassane Ouattara au sortir de l'audience qu'il a accordée au PDG de CMA CGM Rodolphe Saadé le 23 avril dernier. En 2025, le CEPICI a ainsi agréé 154 projets, contre 146 en 2024, traduisant une dynamique de croissance. En l'espace de quelques années, la Côte d'Ivoire s'est imposée comme un pôle d'attraction majeur pour les multinationales.



AVICULTURE : PLUSIEURS RECOMMANDATIONS FORMULÉES À L'ISSUE DES JNA 2026

La 10e édition des Journées Nationales de l'Aviculture (JNA) s'est achevée, le samedi 25 avril 2026, à Abidjan-Cocody, après trois jours d'intenses réflexions sur l'avenir d'un secteur devenu stratégique pour la Côte d'Ivoire. Organisées par l'Interprofession Avicole Ivoirienne (IPRAVI), en partenariat avec le ministère des Ressources animales et halieutiques, ces assises ont rassemblé plus de 1 800 participants et 37 exposants autour du thème : « L'aviculture moderne ivoirienne face aux enjeux de souveraineté alimentaire ». Producteurs, industriels, chercheurs et autorités publiques y ont débattu des défis et perspectives de la filière. À l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit de l'État. Les acteurs préconisent notamment de faciliter l'accès au crédit, d'alléger certaines charges fiscales jugées pénalisantes, de soutenir activement la production locale d'intrants - en particulier le maïs et le soja -, de renforcer les infrastructures et les chaînes de valeur, ainsi que de promouvoir des partenariats public-privé plus performants.



PND 2026-2030 : SOULEYMANE DIARRASSOUBA PRÉSENTE LES 6 PILIERS STRUCTURANTS AU SÉNAT

La Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) du Sénat, dirigée par Cissé Mamadou, a reçu hier, à la fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, Souleymane Diarrassouba, ministre du Plan et du Développement. C'était dans le cadre de l'examen du projet de loi portant Plan National de Développement (PND) pour la période 2026-2030. Doté d'un montant de 114 838,5 milliards de FCFA, le PND 2026-2030 est structuré autour des 6 piliers qu'a présentés aux sénateurs, le ministre Souleymane Diarrassouba. Il s'agit de la paix, la sécurité, la stabilité durable ; la modernisation de l'agriculture, de la consolidation de la sécurisation foncière rurale, l'accroissement de la productivité et le renforcement des chaînes de valeur agricoles ; la promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et la réduction de l'informalité ; le développement du capital humain, des compétences et la création d'emplois décents ; le développement des infrastructures stratégiques, des pôles économiques régionaux, de la transition écologique, de la résilience climatique et de l'économie circulaire ; et enfin, la promotion de la bonne gouvernance et la modernisation de l'État.



MODERNISATION DE L'ARTISANAT : KALIL KONATÉ EN IMMERSION À LA CHAMBRE NATIONALE DE MÉTIERS

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Kalil Konaté, a effectué, le lundi, une visite de terrain au siège de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNM-CI), situé à Cocody II Plateaux. Une démarche qui s'inscrit dans une volonté affirmée du gouvernement de se rapprocher des acteurs du secteur artisanal et d'apporter des réponses concrètes à leurs préoccupations. Au cours des échanges, le

ministre a salué le rôle stratégique de l'artisanat dans l'économie nationale. Avec près de 19,5 % du Produit Intérieur Brut et plus de trois millions d'acteurs, le secteur s'impose comme un pilier de croissance. Sa valeur ajoutée, en forte progression, est passée de 3 800 milliards à 8 668 milliards de FCFA en 2024, illustrant son dynamisme et son potentiel.



BRETTON WOODS : LA CÔTE D'IVOIRE CLARIFIE SA VISION SUR L'EXPLOITATION DU GAZ

Le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, a pris part aux réunions de printemps des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds Monétaire International) à Washington D.C., où il a défendu une approche axée sur la priorité nationale dans l'exploitation du gaz naturel ivoirien. Intervenant lors d'un panel consacré au rôle du gaz en Afrique, le ministre a souligné le paradoxe énergétique du continent, riche en ressources, mais confronté à un déficit d'accès à l'énergie. « Qui aurait cru, il y a encore quelques années, que nous serions ici en train de discuter du rôle du gaz pour l'Afrique ? », a-t-il lancé, mettant en avant l'évolution des débats autour de cette ressource, désormais considérée comme une énergie de transition. « Nous faisons face à un déficit énergétique criard alors même que la demande ne cesse d'augmenter », a-t-il relevé. Face à cette situation, la Côte d'Ivoire a fait le choix de privilégier l'usage local du gaz.



31E ÉDITION DES RDV DES DOUANES / RÉFORME DU CONTENTIEUX DOUANIER : LES INNOVATIONS EXPLIQUÉES AUX CHEFS D'ENTREPRISE

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) a accueilli, le mercredi 22 avril 2026, la 31e session des « Rendez-vous des Douanes », plateforme de concertation qui vise à renforcer le partenariat public-privé grâce à un dialogue transparent sur les procédures douanières. Pour cette édition, la Direction générale des Douanes a présenté le thème sur « Les innovations du nouveau Code des Douanes : impact sur le contentieux douanier ». Conférencier du jour, le Colonel Gnakalé Charles, Sous-Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux, a présenté les innovations apportées par le nouveau Code des Douanes en matière du contentieux douanier. Il a souligné que ces innovations montrent comment la digitalisation simplifie les formalités, réduit les délais de passage et accroît la transparence, au bénéfice de l'ensemble des acteurs économiques. « Le Code des Douanes de 2022 consacre une mutation profonde du contentieux douanier, marqué par la judiciarisation, l'extension des pouvoirs d'enquête des agents et de la structuration d'un système de règlement des litiges articulé entre administration et juridictions », a-t-il précisé.



COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES : L'ARTCI ET LES OPÉRATEURS PASSENT EN REVUE LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de la consolidation du cadre légal régissant le secteur des communications électroniques en Côte d'Ivoire, l'Autorité de Régulation des Télécommunications / Tic (ARTCI) a organisé, du 15 au 17 avril 2026, à Yamoussoukro, son séminaire annuel consacré à la conformité réglementaire. Selon une note d'information transmise à L'Inter le lundi 27 avril, cette rencontre a réuni une cinquantaine de participants, dont des représentants du ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique. Les travaux de l'édition 2026 ont porté sur le bilan de la mise en œuvre de ces plans d'action ; la finalisation du processus de révision des cahiers des charges des titulaires de licences individuelles, conformément à l'article 251 de la loi précitée ; la présentation des orientations d'un référentiel commun de conformité ; l'examen de propositions visant au renforcement de la protection des consommateurs ; ainsi que l'élaboration de recommandations relatives aux évolutions du marché, notamment le développement des offres satellitaires et les pratiques de partage de connectivité.

MARCHÉ PUBLIC : LA SOCIÉTÉ CIVILE BIENTÔT DOTÉE D'UN GUIDE DE SUIVI



L'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), avec l'appui de l'Agence allemande de coopération technique (GIZ) a ouvert, hier, lundi 27 avril 2026, et jusqu'au jeudi 28, à Grand-Bassam, un atelier de formation à l'endroit des organisations de la société civile, a rapporté une dépêche de l'AIP. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement de la bonne gouvernance pour davantage de redevabilité, d'intégrité et de transparence en Côte d'Ivoire », mis en œuvre par la GIZ et financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). « Le but de toute cette activité n'est pas seulement de renforcer les capacités de la société civile, mais aussi de soutenir un dialogue constructif entre la société civile et l'État », a-t-il ajouté.



ATTRACTIVITÉ MINIÈRE : LA CÔTE D'IVOIRE DE NOUVEAU LEADER EN AFRIQUE DE L'OUEST

Après l'avoir cédée au Ghana en 2024, la Côte d'Ivoire a retrouvé en 2025 sa place de juridiction minière la plus attractive d'Afrique de l'Ouest, selon le classement annuel du Fraser Institute, publié le jeudi 26 février. Le pays doit ce retour en tête à un score de 60,92/100 sur l'indice d'attractivité, en nette progression par rapport aux 55,70/100 obtenus en 2023, année de son précédent leadership sous-régional. Le classement du Fraser Institute repose sur les résultats d'enquêtes menées, sous forme de questionnaires, auprès de dirigeants de compagnies minières. La note finale attribuée à chacune des juridictions (68 au total en 2025) s'appuie sur deux critères principaux : la Perception des Politiques Minières (PPI) et celle du potentiel minéral national. Sur ces deux volets, la Côte d'Ivoire a enregistré de meilleurs scores qu'en 2024, traduisant ainsi l'amélioration de sa performance globale. (Source : Ecofin)



PORT AUTONOME DE SAN PEDRO : PASSATION DE CHARGES ENTRE YAYA DEMBÉLÉ ET JEAN CLAUDE KOUASSI, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La passation de charges entre Yaya Dembélé, président du Conseil d'Administration (PCA) sortant et Jean-Claude Kouassi, président du Conseil d'Administration entrant de la société d'État dénommée Port Autonome de San Pedro (PASP) s'est tenue, le 23 avril 2026. Cette cérémonie de passation de charges a été organisée sous la supervision d'Ezoa Stéphane, Directeur de Cabinet Adjoint du ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier et de N'Gom née Camara Aminata, représentant le ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques. Nommé Administrateur représentant le Président de la République au sein du Conseil d'Administration du Port Autonome de San Pedro (PASP), Jean-Claude Kouassi a été élu président du Conseil d'Administration réuni quelques heures plutôt en session extraordinaire.

Société



ATTAQUE DE KAFOLO : SIX PERSONNES CONDAMNÉES À LA PRISON À VIE

La section antiterroriste du tribunal d'Abidjan a condamné, lundi 27 avril, six personnes à vie pour acte terroriste et 17 autres à 20 ans de prison dans le procès de l'attaque contre un poste de contrôle survenu à Kafolo, en juin 2020. Après le procès des attentats de Grand Bassam, c'est le second gros procès concernant des attaques à caractère terroristes qui ont touché la Côte d'Ivoire. Six personnes condamnées à vie, 17 autres à 20 ans de prison... L'annonce du délibéré marque la fin d'une longue procédure judiciaire. À l'origine, une centaine de personnes avaient été interpellées, peu après l'attaque. Finalement, 45 ont été inculpées pour, notamment, « actes de terrorisme ». Pour rappel, dans la nuit du 10 au 11 juin 2020, un groupe de 30 hommes armés venus du Burkina Faso ciblait ce poste de contrôle, tuant 14 militaires ivoiriens. Cette attaque avait été revendiquée par la Katiba Macina, affiliée à al-Qaïda. (Source : RFI)

DROIT À L'INFORMATION AU SAHEL : LA CÔTE D'IVOIRE OFFICIALISE SON SOUTIEN À LA DÉCLARATION DE DAKAR

Bonne nouvelle pour le respect et la promotion du droit à l'information au Sahel : le gouvernement ivoirien, par le biais du ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a officiellement endossé, par une lettre signée le 16 avril 2026, la Déclaration de Dakar en faveur du droit à l'information au Sahel portée par RSF. « La Côte d'Ivoire a rejoint le Liberia, la Mauritanie et la Gambie en signant la Déclaration pour le droit à l'information au Sahel, un acte qui constitue une avancée significative dans le renforcement de la liberté de la presse. L'adhésion aux dix principes énoncés dans la Déclaration requiert un plan d'action pour concrétiser cet engagement. RSF continue sa mobilisation et réaffirme son appel aux autres États de la région, notamment ceux de l'Alliance des États du Sahel, à s'inscrire dans cette logique en signant la Déclaration, afin de s'engager à faire disparaître la propagande et la désinformation dans la région », a affirmé Sadibou Marong, Directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF.

ATTRACTIVITÉ DE L'ÉCOLE IVOIRIENNE : N'GUESSAN KOFFI VEUT DES LOGEMENTS PILOTES POUR LES ENSEIGNANTS, CETTE ANNÉE

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, N'Guessan Koffi, a insisté sur l'urgence de construire des logements pour les enseignants. C'était, le jeudi 23 avril 2026, à la faveur des échanges qu'il a engagés avec le ministre de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, Moussa Sanogo, lors d'une séance de travail à Abidjan-Plateau, dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan de co-construction visant à renforcer l'attractivité de l'École ivoirienne. Le ministre N'Guessan Koffi a appelé à la réalisation de maisons pilotes dès cette année. Pour lui, le projet de construction de logements pour les enseignants est considéré comme une priorité pour améliorer leurs conditions de vie et, par conséquent, la qualité du système éducatif. Les discussions ont également porté sur des aspects techniques et opérationnels, notamment la disponibilité et la sécurisation du foncier, le choix des sites pour les projets pilotes, les types de logement à construire, ainsi que les modalités de gestion de ces habitations.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : L'OPÉRATION « TOLÉRANCE ZÉRO » FAIT RECULER LES ACCIDENTS DE 12%

L'analyse globale des chiffres révèle une tendance baissière des accidents de la voie publique. On note une baisse de 12% du nombre d'accidents, passant de 6 318 pour la période du 15 décembre 2025 au 15 février 2026 à 5 591 pour la période du 16 février au 15 avril 2026. On constate aussi une baisse de 30% du nombre de morts, passant de 43 à 30, et une baisse de 21% du nombre de blessés, passant de 1 456 à 1146 pour la même période. Au nombre des engins impliqués dans les accidents de la voie publique, les voitures de particuliers dites « personnelles » sont en tête et suivies des camions et des VTC. Les engins à 2 et 3 roues sont classés en 4^e position et les minicars appelés communément Gbaka en dernière position. (Source : CICG)

SÉNAT / PRIME SPÉCIALE : ADAMA KAMARA EXPLIQUE LES DISPOSITIONS LIÉES À SON FONCTIONNEMENT

La Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC) du Sénat de Côte d'Ivoire dirigée par Coffie Michel Benoit a reçu, hier, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, Me Adama Kamara, ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, pour l'examen de deux projets de loi. Le premier portant ratification de l'ordonnance n°2025-407 du 18 juin 2025 portant institution de la prime spéciale de retraite en faveur des bénéficiaires des régimes de pensions gérés par l'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE). Le second portant ratification de l'ordonnance n°2025-408 du 18 juin 2025 modifiant la loi n°99-477 du 02 août 1999 portant modification du code de prévoyance sociale, telle que modifiée par l'ordonnance n°2012-03 du 11 janvier 2012 modifiant les articles 22, 50, 95, 149 à 163 et complétant l'article 168. Le ministre a souligné que c'est dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale de la Côte d'Ivoire que le Président Alassane Ouattara a pris ces deux ordonnances, à savoir celle relative à l'institution de la prime spéciale de retraite et l'autre portant modification du code de prévoyance sociale.

ACCÈS À L'EAU POTABLE : AMÉDÉ KOUAKOU ÉCHANGE AVEC DES PARTENAIRES

L'accès à l'eau potable demeure une priorité majeure pour le gouvernement ivoirien. Dans cette dynamique, le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Amédé Kouakou, a tenu une importante séance de travail à la salle de conférence de son cabinet, hier, lundi 27 avril 2026, avec quelques structures en charge des travaux d'accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire, notamment les entreprises Baran, Mittreli et Rimon. Ce, en vue de renforcer la coopération et d'identifier des solutions durables. Cette rencontre avait pour objectifs principaux de faire le point sur l'état d'avancement des projets déjà engagés, d'identifier les goulots d'étranglement et d'accélérer la mise en œuvre des projets afin de garantir un accès durable à l'eau potable pour les populations. A cet effet, le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à œuvrer urgemment à l'universalité de l'accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire.

SAISON DES PLUIES : LE DISTRICT D'ABIDJAN EN ALERTE FACE AUX ZONES À FORTE VULNÉRABILITÉ

Conformément aux instructions du ministre-gouverneur du District Autonome d'Abidjan, une mission de terrain conduite par le préfet de la région des Lagunes, préfet d'Abidjan, s'est déroulée, le mardi 22 avril 2026, dans la commune de Cocody. Cette visite, organisée de 10 h 30 à 13 h 30, a mobilisé plusieurs acteurs institutionnels, notamment l'Office National de la Protection Civile (ONPC), les services techniques du District, ainsi que les structures en charge de la solidarité et de la gestion des crises. L'objectif était d'évaluer en urgence les zones exposées aux risques d'inondations et de glissements de terrain, en vue de définir des mesures appropriées. Selon le préfet d'Abidjan, cette initiative s'inscrit dans les diligences arrêtées par le gouvernement au titre de l'année 2026, avec un accent particulier sur l'anticipation et la protection des vies humaines. Trois sites à forte vulnérabilité ont été inspectés : Boussandougou et Kissangani, situés dans la vallée derrière l'École Nationale d'Administration (ENA) ; Belleville et Allakro ; ainsi que le village Gobelet.

SANTÉ PUBLIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : LA GRATUITÉ DE LA CÉSARIENNE RÉAFFIRMÉE

L'Inspecteur général de la Santé, Dr Kpao Bernard, a jeté un pavé dans la marre, dans le cadre de la pratique de la césarienne en Côte d'Ivoire. Dans une interview publiée sur la page Facebook de la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), le collaborateur du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Demba, a affirmé que la césarienne n'est pas payante en Côte d'Ivoire. « Oui, la césarienne est gratuite. Elle doit être gratuite parce qu'elle est encadrée par une décision prise par le Chef de l'État, à travers le décret 2019- 498 du 12 juin 2019. Ce décret a institué l'exemption de paiement dans les structures sanitaires, dans la prise en charge des pharmaciens en matière d'accouchement et de césarienne. Normalement, c'est gratuit dans toutes les structures publiques de la Côte d'Ivoire. Mieux, par rapport à cette gratuité, l'État donne des kits de césariennes aux structures sanitaires pour faire la gratuité aux patients qui viennent dans leurs structures », a-t-il confié.

73E JOURNÉE MONDIALE DES MALADES DE LA LÈPRE : LA LUTTE S'INTENSIFIE

La lutte contre la lèpre ne faiblit pas. Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, à travers le Programme National d'Élimination de la Lèpre (PNEL), a célébré le dimanche 26 avril 2026, à Agboville, la 73^e Journée Mondiale des Malades de la Lèpre (JML), couplée à la 5^e Journée de lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN). Placée sous le thème « Élargissons notre cœur ! Mobilisons d'autres volontés et bâtissons ensemble une Côte d'Ivoire sans lèpre », cette édition a servi de cadre à une vaste campagne de dépistage communautaire. Au-delà de la lèpre, les équipes médicales ont également recherché d'autres infections, notamment la gale, l'ulcère de Buruli et l'éléphantiasis. En Côte d'Ivoire, la lèpre reste une réalité sanitaire préoccupante avec, en moyenne, 600 nouveaux cas enregistrés chaque année. En 2025, 570 cas ont été détectés, dont 23 % présentaient déjà des infirmités visibles et 7 % concernaient des enfants.



SILA 2026 : QUE LA FÊTE COMMENCE !

Le 16e Salon International du Livre d'Abidjan (SILA) ouvre ses portes, ce mardi 28 avril 2026, confirmant ainsi la Côte d'Ivoire dans sa position de « hub » culturel. Pour cette édition du SILA, dont le thème est : « Lire pour bâtir », la fête débute, ce jour-même, au Parc des expositions à Abidjan - Port-Bouët, avec le Liban comme pays invité d'honneur. Le lendemain, mercredi 29 avril, la cérémonie officielle d'ouverture du 16e SILA, placée sous le parrainage de SEM. Ally Coulibaly, Grand Chancelier de l'Ordre national de Côte d'Ivoire, retiendra l'attention des participants à 16h à l'« Espace Conférence » du Parc des expositions. Par-dessus tout, le commissariat du SILA, assuré, par l'Honorable Ange Félix N'Dakpri, sous la supervision de la ministre Françoise Remarck, veut encore cocher toutes les cases pour la réussite de ce salon désormais inscrit, en lettres d'or, dans l'agenda des acteurs du livre, de la littérature et de la lecture à travers le monde.



COOPÉRATION CULTURELLE : L'ESPAGNE VEUT FAIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE, SON PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ EN AFRIQUE

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a reçu en audience, le vendredi 24 avril 2026, à Abidjan-Plateau, une délégation de diplomates et d'émissaires du gouvernement espagnol, informe un compte rendu de presse dont L'inter a reçu copie, le lundi 27 avril 2026. Il ressort de la rencontre une volonté commune de consolider la coopération culturelle entre la Côte d'Ivoire et l'Espagne en vue de la promotion d'un dialogue artistique durable et mutuellement bénéfique. Santiago Herrero Amigo, directeur des relations culturelles et scientifiques de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), a réaffirmé la volonté du gouvernement espagnol de faire de la Côte d'Ivoire, son partenaire culturel privilégié en Afrique. « Le gouvernement espagnol veut faire de la Côte d'Ivoire son partenaire culturel privilégié en Afrique », a-t-il déclaré. La ministre Françoise Remarck a salué le succès de la 14e édition du Marché des Arts du Spectacle Africain d'Abidjan (MASA), un événement auquel a pris part l'Espagne.



CYCLISME AFRICAIN / 20E CONGRÈS DE LA CAC À ABIDJAN : LA CÔTE D'IVOIRE OBTIENT L'ACCORD D'ÉTABLISSEMENT DE L'INSTITUTION

Abidjan a abrité, les 25 et 26 avril, le 20e congrès de la Confédération Africaine de cyclisme (CAC) sous la présidence de Kandia Camara, présidente du Sénat. Au terme de ce rendez-vous, à l'unanimité des 34 pays présents sur les 54 que compte la confédération dont le président est l'Ivoirien Dr Allah Kouamé (président de la Fédération Ivoirienne de Cyclisme), l'Assemblée générale a donné son aval pour un accord d'établissement de la Confédération à Abidjan. Les participants ont par ailleurs demandé d'engager des discussions pour l'accord de siège d'ici l'an prochain. Autrement, pour l'instant, à travers l'accord d'établissement, la plus haute instance de la petite reine sur le continent aura notamment droit à des avantages fiscaux, douaniers. Autre acquis majeur pour le pays d'accueil du congrès 2026, c'est que des discussions sont en cours entre la CAC et la mairie d'Abobo pour la construction d'un vélodrome.



VU SUR LE NET

CÔTE D'IVOIRE : UN PROGRAMME AMBITIEUX DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le gouvernement renforce l'offre de logements sociaux pour répondre à la forte demande, avec 42 000 unités construites depuis 2011, visant à améliorer les conditions de vie des populations. Face à la forte demande en logements, accentuée par l'urbanisation rapide, le gouvernement multiplie les initiatives pour permettre aux populations d'accéder à un habitat décent. Le Programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques (PPCLSE), mis en œuvre en collaboration avec des groupes immobiliers, a permis la construction de milliers de logements à Abidjan et à l'intérieur du pays. Ces habitations, allant des appartements aux villas basses, sont proposées à des prix adaptés aux capacités financières des acquéreurs, avec des facilités d'accès au crédit bancaire. À Bingerville, Honorine Yao, souscriptrice, se réjouit de son acquisition : « Les délais de livraison ont été respectés et je me sens bien dans mon appartement avec ma fille. L'endroit est propre et spacieux », témoigne-t-elle. (Source : CICG)

Société 



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : LE MINISTÈRE SIGNE UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC LES ENTREPRISES POUR L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

Jean-Louis Moulot, ministre délégué en charge de l'Enseignement technique, a procédé, le samedi 25 avril 2026, au Lycée technique d'Abidjan-Cocody, à la signature d'un Partenariat stratégique avec les entreprises en vue de l'employabilité des jeunes. La signature de ce contrat de confiance mutuelle entre l'État et le secteur privé est intervenu lors du Salon National de l'Enseignement Technique (SNET) 2026 placé sous le thème : « L'Enseignement technique, levier de l'Industrialisation de la Côte d'Ivoire ». Ce Pacte est en effet signé autour de 4 objectifs cardinaux tels que définis en son article premier. Il s'agit notamment de la co-construction pour que les parcours de formation soient désormais parfaitement alignés sur les besoins réels des industries ; la gouvernance partagée en impliquant directement les chefs d'entreprise dans la gestion des établissements techniques ; l'excellence dual consistant à structurer un écosystème d'apprentissage de qualité où l'entreprise devient une seconde salle de classe ; et enfin l'employabilité pour garantir que chaque diplôme soit un passeport direct vers un emploi durable et une industrie ivoirienne plus compétitive.



ÉDUCATION NATIONALE : TOUT SAVOIR SUR LES AFFECTATIONS ET LES BOURSES SCOLAIRES EN COTE D'IVOIRE, CE 28 AVRIL

À l'approche des examens à grand tirage marquant la fin de l'année scolaire 2025-2026, la question des affectations et des bourses scolaires reste une préoccupation pour les élèves et leurs parents. Ce thème sera, ce mardi 28 avril 2026, à Abidjan-Plateau, au centre de la session de « Tout Savoir Sur » (TSS), une tribune à l'initiative du CICG. Invité de cette édition, le directeur de l'Orientation et des Bourses (DOB), Ségali Stéphane Yéwé, interviendra sur le thème : « Affectations et bourses scolaires en Côte d'Ivoire ». La conférence se tiendra à 15h00 et sera diffusée en direct sur les plateformes digitales du gouvernement, notamment Facebook, X et YouTube. Au cours de cette tribune, Ségali Stéphane Yéwé présentera les orientations de la politique gouvernementale en matière d'affectation et d'attribution des bourses, ainsi que les mécanismes en vigueur. Il mettra également en lumière les principales innovations, les défis à relever et les perspectives du secteur.

CÔTE D'IVOIRE : LE MINISTRE TOURÉ ANNONCE 30 000 OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNES

Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, a annoncé, en marge du Salon National de l'Enseignement Technique (SNET) 2026, le samedi 25 avril 2026, au Lycée technique d'Abidjan-Cocody, la tenue de la Foire Nationale de l'Emploi qui offrira 30 000 opportunités d'insertion socio-professionnelle aux jeunes en quête d'emploi. « Rendez-vous le 18 mai prochain pour la Foire Nationale de l'Emploi », a-t-il annoncé, avant d'ajouter que ce sera l'occasion « d'offrir près de 30 000 opportunités d'insertion directe aux jeunes issus de nos systèmes éducatifs ». Principal responsable au sein du gouvernement de la mise en œuvre du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ GOUV), mis en place en 2023, le ministre Mamadou Touré ne cesse en effet de multiplier les initiatives en faveur de la promotion de la jeunesse à travers le pays. (Source : CICG)

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE : LE 15EME NUMÉRO DE GOUVACTU DU CICG DÉDIÉ AUX INITIATIVES EN FAVEUR DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT EST DISPONIBLE

Le 15e numéro de la Newsletter "GouvActu" du CICG consacré aux initiatives du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant en faveur de la protection des droits des enfants et des femmes, de l'autonomisation des femmes et du bien-être des familles et des enfants en Côte d'Ivoire, est disponible. Réparti sur 24 pages, ce numéro spécial de GouvActu présente des chiffres et indicateurs clés sur le chemin parcouru depuis 2011 par le gouvernement en matière d'actions en faveur de genre, d'égalité des chances et d'autonomisation des femmes, de protection et de promotion des droits des enfants, de promotion de la famille et de cohésion sociale. Il passe également en revue le Plan stratégique 2024-2026 du ministère et les avancées légales et institutionnelles.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE **À PORTÉE DE CLIC ! 📡**

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

